

SECONDA SESSIONE URDINARIA DI U 2018
2EME SESSION ORDINAIRE DE 2018
RIUNIONE DI I 25 È 26 D'UTTOBRE
REUNION DES 25 ET 26 OCTOBRE

2018/O2/078

*Question déposée par M. Pierre GHIONGA
au nom du groupe « La Corse dans la République »*

OBJET : Devenir du fonds de livres en langue corse de la Médiathèque départementale de prêt de la Haute-Corse à Corti.

Monsieur le Président,
Mes chers collègues,

L'ex bibliothèque départementale de prêt de Haute-Corse sise à Corte est un cas particulier puisqu'elle est la seule en France à avoir eu une double activité.

Son activité principale est bien entendu la promotion de la lecture publique sur le département, mais l'association qui est à l'origine de cette bibliothèque « U Libru Corsu » créée en 1951 s'était fixé comme autre objectif de constituer un fonds de livres en langue Corse.

Ce fonds comprend plus de 6000 pièces (livres, lettres, cartes, journaux, affiches...) dont 500 sont antérieures à 1811, environ 2 000 antérieures à 1852, les autres représentant la période 1860 à nos jours.

Comme ouvrages phares on peut citer l'ouvrage de Leonardo Alberti (éditions de 1581 et de 1584) :

- *Descrittione de l'Italia e isole appartenenti a l'Italia,*
- *État de la Corse* suivi d'un journal de voyage de James Boswell 1789
- *Giustificazione delle rivoluzioni di Corsica* imprimé à Corte en 1758

Ce fonds est actuellement simplement entreposé dans une pièce plus ou moins salubre.

Il mériterait d'être restauré, conservé selon les règles de l'art et surtout mis à la disposition du public en particulier grâce à sa numérisation.

Pourrait-on envisager son transfert au Musée de la Corse ou au *Cunsigliu di a Lingua*, les deux structures les plus à même de remplir cette mission et qui sont à Corti, car la volonté des fondateurs de l'association « U Libru Corsu », le Dr BATTESTI, le Colonel ANDREI, M. MOREAU et le Sous-Préfet VIGNAUD était que ce fonds soit exposé à Corti.

Je vous en remercie.